

X. 220. 731

Berne, le 13 octobre 1992
ZSD/DWT

NOTE DE SERVICE

A l'attention de la Direction de l'Office fédéral de la police

Concerne : Situation en Suisse du trafic de stupéfiants exercé par des ressortissants yougoslaves. Etat actuel et perspectives d'avenir du trafic par la Route des Balkans.

Généralités :

La situation alarmante décrite dans notre note du 3 octobre de l'année dernière (voir annexe) ne s'est, malheureusement, pas améliorée, bien au contraire. Non seulement tous les cantons sont de plus en plus submergés par le nombre des trafiquants yougoslaves, mais l'importance des cas, tant par le nombre de personnes que par le volume du trafic et la complexité des affaires va croissant.

La situation yougoslave...

La guerre civile qui sévit actuellement en Yougoslavie n'a pas empêché le développement du trafic. Elle en a tout au plus modifié un peu le parcours. Le confrontation ethnique entre Serbes et Albanais du Kosovo n'est non plus un obstacle - l'appât du gain sert parfois de pont. Le seul résultat patent est que les trafiquants, Albanais du Kosovo pour la plupart, se "serrent les coudes" et travaillent encore plus exclusivement entre compatriotes.

...et ses effets en Suisse :

D'un autre côté, la tragédie qui se joue en Yougoslavie a, en Suisse, un effet pervers. Parmi ceux qui ont cherché refuge en notre pays, récemment ou bien avant les événements violents, se recrute un bon nombre de trafiquants de drogue, petits et grands. Ce phénomène paraît une évolution logique compte tenu du dénuement de ces populations déplacées et des gains phénoménaux pouvant être retirés du trafic de stupéfiants. Mais l'activité délictueuse de cette catégorie de personnes pose aussi un autre problème à nos autorités : D'une part, le public qui prend connaissance de l'activité des "réfugiés-trafiquants" se révolte (en pensées ou en actes) et d'autre part il ne paraît pas opportun d'intensifier une répression contre un peuple en détresse, fusse-t-il infiltré de trafiquants.

La Route des Balkans :

Tout le monde sait que la drogue importée par la Route des Balkans, principalement des opiacés, vient surtout du Pakistan. Ces dernières années, en raison des destructions et du démantèlement de l'économie afghane, suite à la guerre avec l'ancienne URSS, une partie de la population s'est rabattue, comme ailleurs, sur la culture du pavot afin de pouvoir survivre. Selon les estimations de spécialistes de l'ONU, la récolte 1992 battra tous les records, tant en qualité qu'en



quantité.

Actuellement, une grande partie de la drogue consommée en Suisse est importée par la célèbre Route des Balkans transite toujours par la Turquie, plus particulièrement par Istanbul. De là elle passe en Bulgarie et les enquêtes menées en Suisse montrent bien des contacts entre les trafiquants yougoslaves et ce pays. La Roumanie n'apparaît quasiment pas dans les affaires en Suisse et on peut imaginer que la marchandise passe de la Bulgarie à la Hongrie soit par un cheminement qui nous reste inconnu, soit par la Yougoslavie, dont les provinces de Serbie et de Macédonie bordent la Bulgarie.

Les pays de l'Est :

De plus en plus d'affaires sont mises à jour avec des liens impliquant la Hongrie et la Tchécoslovaquie. Nous pouvons dire sans craindre de nous tromper que ces deux pays sont en voie de devenir, s'ils ne le sont pas déjà, la plaque tournante du trafic d'héroïne introduite par la Route des Balkans.

En effet, la Hongrie et la Tchécoslovaquie, et parfois la Bulgarie, apparaissent de plus en plus souvent dans les enquêtes menées en Suisse, soit comme pays de transit de la marchandise, soit comme lieu d'origine de la marchandise, pays d'origine des courriers transportant la drogue ou simplement comme lieu de rencontre dans les cas des filières désirant importer leur cargaison illégale en Europe de l'Ouest.

Ces pays, avec leur économie surannée, ont néanmoins de bonnes perspectives d'avenir à moyen terme. Ce fait les rend très attractifs pour certains investisseurs étrangers, qui ne manquent pas d'y blanchir le produit de leur trafic en achetant à bon compte des biens ou des sociétés qui, non seulement pourront servir dans leurs trafics futurs, mais qui leur procurent une façade de légitimité tout en étant de bon rapport financièrement. Le manque de législation dans ce domaine rend de telles opérations encore plus faciles. Cette situation, préoccupant grandement les autorités tchécoslovaques, nous avait déjà été signalée par la Police nationale tchécoslovaque lors de notre visite à Prague, en mai 1991, dans le cadre de l'opération "Benjamin".

Les retombées en Suisse :

Lors de la réunion annuelle des représentants des brigades des stupéfiants romands (GE, VD, JU, BE, NE, FR, BS, TI et VS) qui s'est tenue à Chamoson/VS le 16.09.92, les cantons ont, à l'unanimité (moins 1 : le Jura) déclaré que leur principale préoccupation était le trafic de stupéfiants par les ressortissants yougoslaves et ce dans une proportion allant jusqu'à 80 % des affaires traitées ! Actuellement, seul le canton du Valais a annoncé une ligne d'action claire : mettre l'accent sur la répression des trafiquants yougoslaves afin de déstabiliser le milieu.

Durant la réunion correspondante pour la Suisse orientale (OPK), le 28.04.92 à Eggeriet/SG, les cantons présents (SG, GL, TG, GR, SH, AI, AR, et le Liechtenstein) ont également évoqué plusieurs affaires en relation avec le trafic fait par des ressortissants yougoslaves ou turcs, sans toutefois en évaluer l'importance du problème. Nous pouvons toutefois affirmer qu'en fonction des chiffres et des données qui nous sont transmis, le problème des stupéfiants venant par la

Route des Balkans est tout aussi préoccupant en Suisse alémanique, sinon plus.

Vu au niveau national depuis l'Office central des stupéfiants à Berne, nous pouvons affirmer que la quasi totalité de l'héroïne consommée en Suisse nous vient par la Route des Balkans. Seules quelques affaires isolées sont apparues en relation avec de l'héroïne asiatique provenant des Pays-Bas. Parmi les trafiquants approvisionnant notre pays en héroïne figurent les Yougoslaves et les Turcs essentiellement.

Difficultés dans les enquêtes :

Comme déjà mentionnées dans notre rapport précédant, les difficultés rencontrées au cours des enquêtes menées contre ce trafic sont multiples : milieu fermé travaillant entre compatriotes, professionnalisme et aussi le nombre et l'étendue des affaires.

Un autre problème rendant les investigations plus difficiles sont les relations internationales. En effet, bien que l'on constate une grande bonne volonté chez les hommes des services de police nationaux de Hongrie et de Tchécoslovaquie (pour l'instant, nous n'avons pas de contacts directs avec la Pologne et la Bulgarie), nous constatons que le manque de contacts personnels est un obstacle important. De plus, ces pays ne sont pas encore habitués à l'échange d'informations comme nous le comprenons et leurs infrastructures et leurs lois ne sont souvent pas adaptées à la situation. Cette situation pourrait évoluer favorablement lors de la mise en place des agents de liaisons, mais cela n'exclut pas qu'il nous faut impérativement, dès maintenant, intensifier nos contacts avec ces pays.

Au niveau national, la difficulté principale réside dans le volume de travail et dans un manque évident d'échange d'informations. Actuellement, il n'existe pas de centrale où tous les renseignements puissent être consultés au niveau national. Ce dernier problème sera amélioré lors de la mise en service de la banque d'informations en matière de stupéfiants, mais le manque de moyens reste un problème majeur.

Un autre écueil est un manque flagrant de stratégie ou de politique globale, tant au niveau des cantons qu'au niveau de l'Office central stupéfiants. Personne ne se sent vraiment concerné et la paille est dans l'oeil du voisin. Chacun pare au plus pressé, au jour le jour, sans pouvoir construire une action concertée axée sur le problème principal : la drogue et les trafiquants continuent de profiter de "l'Autoroute des Balkans" - avant d'utiliser celle de "Grandes Plaines de Russie".

Conclusion :

Si nous voulons essayer de lutter avec quelque chance d'arriver à un résultat, nous devons impérativement prendre conscience du danger que représente l'important trafic qui emprunte la Route des Balkans et du potentiel du crime organisé venant de l'ancien "Bloc de l'Est".

Une politique globale, une unité de doctrine et d'action entre cantons d'une part et la Confédération d'autre part, et un combat coordonné contre ces organisations criminelles sont les conditions sine qua non pour tenter de limiter l'expansion du trafic et du crime organisé en Suisse et dans les pays environnants.

Pour atteindre ces buts, l'Office central stupéfiants doit jouer un rôle essentiel. Il doit, sous peine de n'être qu'une officine de transmission de messages Interpol, tracer les grandes lignes de la politique de lutte au niveau suisse; rassembler, diriger, motiver, organiser, voire pousser les cantons à se concerter et à s'accorder sur les moyens à mettre en place pour ce combat; il doit enfin encadrer lesdits cantons dans leurs efforts et les conseiller en cas de besoin.

Si nous voulons protéger notre population des dangers de la drogue et du crime organisé - ce qui est la mission première de tout policier - l'Office fédéral de la police et plus particulièrement son Office central des stupéfiants doit prendre la place qui est logiquement sienne : celle de meneur. Pour cela, il doit s'en donner les moyens et agir en tant que tel.

Nous ne préconisons pas que Berne doit imposer sa "patte" au détriment du fédéralisme - LL.BB en ont fait les frais au XVIIIème siècle -, mais le besoin est là et nous sommes d'opinion que tous attendent une prise de conscience et de position de notre part et une affirmation claire de notre volonté de lutter, ainsi qu'une conduite et une direction dignes d'une autorité fédérale consciente de ses responsabilités.

Office central stupéfiants
Nicolas Dewhirst

Annexe : Rapport de situation 03.10.91